La Gazette

N°1

De Saiguède

Saiguède

Mai 2026

SOMMAIRE

Page 2 : Sommaire & Composition Commission Communication.

Page 3 - 4 : Édito & le mot de l'équipe Com'

Vie du Village

p 5 : Conseils Municipaux
p 6 : Présentation équipe municipale
p 7-10 : Le Budget de la commune voté
p 11 : Commémoration du 8 Mai
p 12-13 :Zoom sur... un habitant du village

Environnement

p 18 : Le bruit et les déchets sauvages
p 19 : Les nuisibles qui piquent...
p 20 : Association d'aide aux victimes sécheresse

Associations

p 13 : Saiguède en fête - country et chocolats
p 14 : Les Parents d'élèves recrutent !
p 15 : Coeurs de scène entre en scène
p 16 : Actu Récupalys
p 17 : L'agenda

Infos Diverses

p 21: S'informer depuis votre canapé... et le Tip's de la Com'
p 22 : Élections Muretain Agglo

Page 23-24: Les numéros et horaires utiles

Directrice de la publication : *Brigitte Ribère*

Commission : *Sandrine Brousset, Anne Goudenove, Marie Leyreloup, Heidi Ségaud*

Édito

Chères Saiguédiennes, Chers Saiguédiens,

L'équipe municipale se joint à moi pour vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée ainsi que des nombreux soutiens lors des élections municipales du 15 mars 2026.

C'est avec plaisir que je vous présente ce 1er journal de la mandature.
Ce journal que vous allez découvrir, l'équipe communication a souhaité lui apporter quelques modifications : nouveau titre, nouvelle présentation.
Nous espérons que cette nouvelle version vous conviendra.

La commune possède de nombreux atouts qu'il est important de valoriser, à travers les commissions que vous allez découvrir, des groupes de travail se sont créés afin d'avancer au mieux dans nos projets.
Nous sommes conscients du travail à mener pour maintenir un village agréable à vivre et continuer avec l'aide des associations à l'animer au gré des programmes proposés.

Le 28 avril a eu lieu le vote du budget. C'est un acte important qui permet le fonctionnement et l'investissement de la commune. Vous trouverez son descriptif de la page 7 à 10 de ce journal.

Concernant le Muretain Agglomération composé de 25 communes dont Saiguède, M. André Mandement a été réélu comme président le 14 avril lors du 1er conseil communautaire.
Nous souhaitons que cette mandature soit constructive pour toutes les communes membres.

Au détour de vos promenades, vous constaterez que le printemps s'installe, c'est une belle saison propice aux retrouvailles et à la convivialité autour du café brocante.

Je vous souhaite un très bel été à tous, ainsi qu'une bonne lecture.

Brigitte Ribère,

Votre Maire

Le mot de l'équipe Com'

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'équipe Communication est heureuse de vous présenter le nouveau journal de notre commune.

Nous avons fait le choix de changer de support, de look et de nom. **Notre objectif ?** Travailler en équipe pour nous faire plaisir, mais surtout pour vous faire plaisir.
Une parution qui devrait être dans vos boîtes aux lettres trois fois par an : fin janvier, fin mai et fin septembre.

Nous souhaitons que ce journal vous ressemble et parle de vous.

Votre avis compte :
N'hésitez pas à nous suggérer les thématiques que vous souhaiteriez y trouver. Nous essaierons d'y répondre dans la mesure du possible, tout en respectant la réglementation en vigueur.

Participez à la vie de votre gazette :
Rubrique « Zoom sur... » : Parlez-nous de vous ! Partagez vos exploits sportifs, culturels ou professionnels.

Coup d'œil photographique : Vous avez des photos de notre village prises depuis chez vous ou au gré de vos promenades ? Envoyez-nous vos clichés ! Vous aurez peut-être le plaisir de voir l'une de vos photos illustrer nos pages.
Notre journal — alias notre gazette (un petit clin d'œil aux gazouillis des oiseaux) — adopte un nouveau design, et nous espérons de tout cœur qu'il vous plaira.
Nous vous souhaitons une très agréable découverte. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à vous le concocter.

Le saviez-vous ?
Autre nouveauté : un nouveau panneau d'affichage est à votre disposition ! Vous pouvez désormais retrouver toutes les informations locales directement sur votre smartphone.

Très belle lecture à tous !

L'équipe Com' de Saiguède

VENDREDI 20 MaRS à 19h

ORDRE DU JouR

Délibérations :

1/ Élection du Maire
2/ Création des postes d'adjoints
3/ Élection des Adjoints au Maire
4/ Délégations du Conseil Municipal au Maire
5/ Indemnités de fonction des Adjoints
6/ Mode de convocation des élus
7/ CCAS - Fixation du nombre des membres du Conseil d'Administration
8/ CCAS - Élection des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS
9/ SDEHG - Élection des délégués
10/ ONF - Désignation des délégués
11/ Syndicat Haute-Garonne Environnement - Désignation des délégués

Questions Diverses

VENDREDI 28 AvriL à 19h

ORDRE DU JouR

Délibérations :

1/ Compte Administratif 2025
2/ Compte de Gestion 2025
3/ Affectation de Résultat
4/ Subventions aux Associations
5/ Notification des taux d'imposition
6/ Budget Primitif 2026
7/ Création des Commissions communales et désignation des membres
8/ Commission Appel d'Offres - Désignation des membres
9/ Communes Forestières - Désignation des délégués forêt
10/ Désignation des Correspondants ERDF (Tempête)
11/ Désignation d'un Conseiller Municipal
en charge des questions Défense
12/ Désignation des Délégués de la commission Sécurité
13/ CNAS (Commission Nationale d'Aides Sociales) : Désignation des délégués (Élu et Agent)
14/ CCID (Commission Communale des Impôts Directs) - Constitution de la liste communale des impôts
15/ Adoption des règles de publication des actes (communes de moins de 3500 habitants)
16/ Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Questions Diverses

L'équipe Municipale

Brigitte RIBÈRE

MAIRE

Conseillère Communautaire au Muretain Agglo Économie Sociale et Solidaire

Éric RUIZ

1er Adjoint au Maire Délégué aux Finances

Commissions: Associations, Fêtes et Cérémonies et Enfance

Sandrine BROUSSET

2ème Adjointe au Maire Déléguée à l'Enfance, aux Affaires Sociales

Commissions: CCAS, Communication, Enfance et Ressources Humaines

Francis DUPIRE

3ème Adjointe au Maire Délégué au Technique

Commissions: Service Technique, Cimetière, Associations, Fêtes et Cérémonies

Manon VERKINDEREN

4ème Adjointe au Maire Déléguée à l'Urbanisme

Commissions: Environnement, Urbanisme, Enfance

Conseillers Municipaux

Sophie LE MOAL

Commissions: CCAS, Urbanisme et Ressources humaines

BERTOLINO Gino

Commission: Environnement

Marie LEYRELOUP

Commissions: CCAS, Environnement, Communication

Philippe GUIRAUD

Commissions: Service Technique et Cimetière

Anne GOUDENOVE

Commissions: Environnement et Communication

Robert FAURÉ

Commissions: Urbanisme, Service Technique, Cimetière, et Ressources Humaines

Heïdi SEGAUD

Commission: Communication

Éric RIBÈRE

Commissions: Service Technique et Associations Fêtes et Cérémonies

Marine GUIRAUD

Commissions: Urbanisme et Associations, Fêtes et Cérémonies

Nicolas MILHAROUX

Commissions: Environnement et Service Technique

Rappel du cadre général

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année en cours. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le Budget Primitif constitue le 1er acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou avant le 30 avril de l'année lors du renouvellement de l'assemblée. Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget pour la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif comporte deux grandes sections bien distinctes. Chaque section est divisée en chapitre regroupant des dépenses ou recettes de même nature :

- La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- La section d'investissement est liée aux projets structurants de la commune ainsi qu'aux financements associés.

Présentation générale du budget

	Libellé	Dépenses	Recettes
Vote	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte	352 152.00 €	515 325.00 €
Reports	1068) Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0.00 €	66 000.00 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	229 173.00 €	0.00 €
Total de la section d'investissement		**581 325.00 €**	**581 325.00 €**
Vote	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent	1 099 924.00 €	554 861.00 €
Reports	budget Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR	0.00 €	0.00 €
	N-1)	0.00 €	545 063.00 €
Total de la section de fonctionnement		**1 099 924.00 €**	**1 099 924.00 €**
Total du budget		**1 681 249.00 €**	**1 681 249.00 €**

Introduction

Le compte administratif 2025 (Budget réalisé) fait apparaitre un résultat d'investissement déficitaire de 229 173 €. Le résultat de fonctionnement présente un excédent de 545 063 € (déduction faite du déficit d'investissement).

Principales orientations

- Réduire le niveau d'endettement par le remboursement anticipé partiel.
- Budget prudent et maitrise des dépenses .
- Enveloppes budgétaires prévues pour les projets du programme.

I. Dépenses de la Section de Fonctionnement

Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à **1 099 924 €** en 2026. Qu'elles soient réelles (donnant lieu à un décaissement) ou d'ordre (opération de virement en transfert comptable) elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

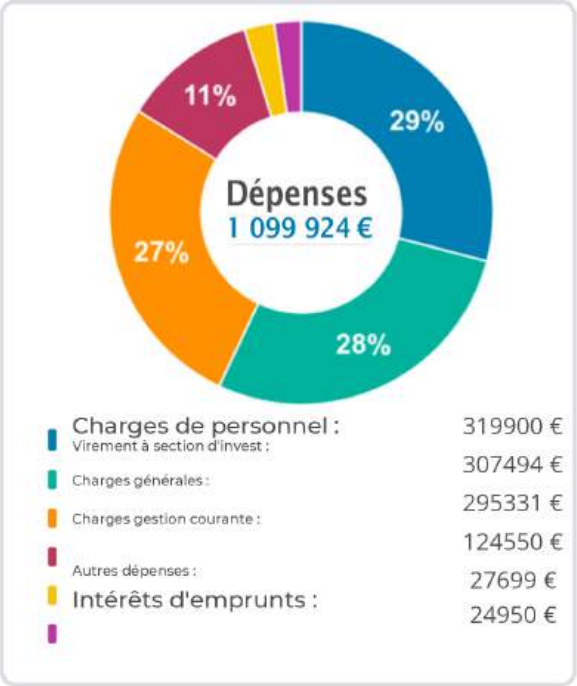

- **Charges à caractère général (Chapitre 011) :** Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : contrats d'entretien, de maintenance, prestations de services, dépenses d'énergie et fluides, fournitures par les services techniques, fournitures administratives.
- **Charges de Personnel (012) :** Il s'agit de la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, des charges sociales et assurances associées.
- **Atténuation de produits (014) :** Correspond à des reversements ou des prélèvements obligatoires (pénalités éventuelles loi SRU, contribution au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales FPIC)
- **Autres charges de gestion courantes (Chapitre 65)** : Ce poste regroupe les indemnités de élus ainsi que les subventions attribuées aux associations.
- **Charges financières (Chapitre 66) :** Il s'agit des intérêts liés aux emprunts contractés par la collectivité.
- **Dépenses d'ordre :** Écritures comptables sans décaissement liées par exemple aux amortissements des immobilisations.

Budget de fonctionnement maitrisé et inclut certaines dépenses du programme : Porte Église, études diverses sur projet , reconduction de saison culturelle...

II. Recettes de la Section de Fonctionnement

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à **1 099 924 €** en 2026. Qu'elles soient réelles (donnant lieu à un encaissement) ou d'ordre (opération de virement en transfert comptable) elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

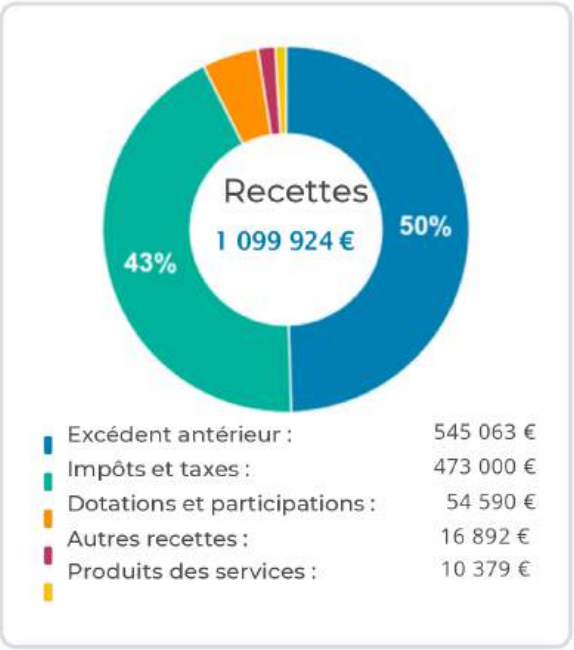

- **Atténuation de charges (Chapitre 013) :** Concerne les remboursements de salaires de personnels en arrêt ou autres charges par divers organismes
- **Produits des Services (Chapitre 70) :** Regroupent les sommes encaissées

au titre des prestations de services facturés par la collectivité aux usagers (redevance des cantines, concessions, ...)

- **Impôts et Taxes (Chapitre 73+731) :** Impôts locaux directement perçus par la commune (taxe foncière par exemple) et reversements opérés par l'intercommunalité dont elle fait partie.
- **Dotations et Participations (Chapitre 74) :** Il s'agit des dotations et compensations versées par l'Etat (DGF par exemple) et les participations éventuelles versées par d'autres organismes.

Maintien de la fiscalité communale - pas d'augmentation des taux communaux

III. Dépenses de la Section d'Investissement

Les dépenses prévisionnelles d'investissement s'établissent à **581 325 €** en 2026. Les dépenses d'investissement regroupent les opérations qui ont vocation à modifier le patrimoine de la collectivité. On y retrouve :

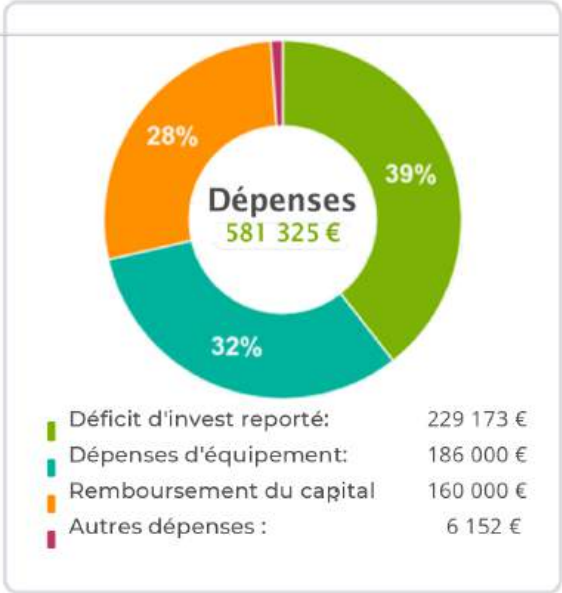

- **Les dépenses d'équipement :** Elles se répartissent au sein de la classe 2 en immobilisations incorporelles (20), corporelles (21), en cours (23) ou financières (26, 27). Il s'agit d'opérations de construction ou d'aménagement de bâtiments, des travaux d'infrastructure, d'achats de matériels durables ou plus rarement d'acquisition de titres de participation. Elles peuvent également concerner des subventions d'équipement versées à des tiers en participation au financement de leurs investissements.

- **Les dépenses financières :** Elles concernent principalement le remboursement du capital des emprunts (compte 16) : Lorsque la collectivité emprunte auprès d'une banque, elle doit ensuite rembourser chaque année une partie du capital et des intérêts. La part du capital remboursé constitue une dépense d'investissement; les intérêts étant comptabilisés dans la section de fonctionnement.

Acquisitions et gros travaux ont été réalisés en 2025. Réduction en 2026 des dépenses Chap 21. Au chap 20, une réserve est identifiée pour les études prévues au programme. Désendettement de 100 000 € au chap 16.

IV. Recettes de la Section d'Investissement

Les recettes prévisionnelles d'investissement s'établissent à **581 325 €** en 2026. Le budget d'investissement peut être financé par différents types de recettes. Lorsque la collectivité n'utilise pas l'intégralité de ses recettes de fonctionnement, elle peut transférer la somme restante vers le budget d'investissement : c'est la capacité d'autofinancement.

- **Les recettes d'équipement :** Elles concernent principalement les subventions d'investissement (13) reçues de la part de tiers publics tels que l'Etat, la Région, le Département ou tout autre collectivité ou organisme public, ainsi que les recettes d'emprunt (16); les collectivités pouvant avoir recours à l'emprunt pour financer leurs investissements, par nature durables (ce qui n'est pas possible pour le fonctionnement).

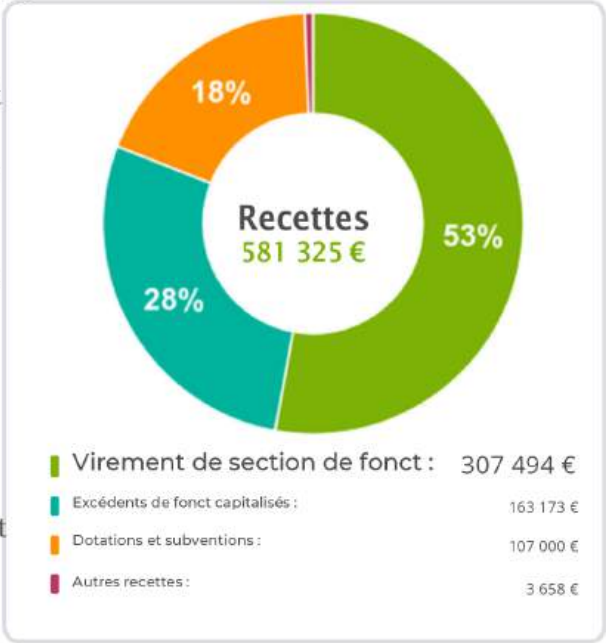

- **Les recettes financières :** Elles concernent principalement les dotations (10) et l'excèdent de fonctionnement capitalisé (1068) : part provenant de l'excédent de la section de fonctionnement devant en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (corrigé des RAR) apparaissant à la clôture de l'exercice précédent.

- **Les recettes d'ordre :** Écritures comptables sans décaissement de trésorerie liées aux opérations patrimoniales ou transferts entre sections dont le virement à la section de fonctionnement (autofinancement prévisionnel de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement).

Réduction massive des subventions. Chap 10 : réduction du reversement de la TVA et des Taxes aménagement

Données Financières

I. Endettement de la collectivité

L'encours total de la dette au 01/01/2026 s'établit à **750 258 €**. Il correspond au capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrits précédemment par la collectivité et non encore soldés. Cette dette se traduit au cours de chaque exercice, par le paiement d'une annuité financière composée :

- Des intérêts positionnés en fonctionnement
- Une partie en capital positionnée en investissement

Pour 2026, l'annuité inscrite est de **184 950 €**.

Encours de la dette en 2026: 750 258 €

II Épargnes Prévisionnelles

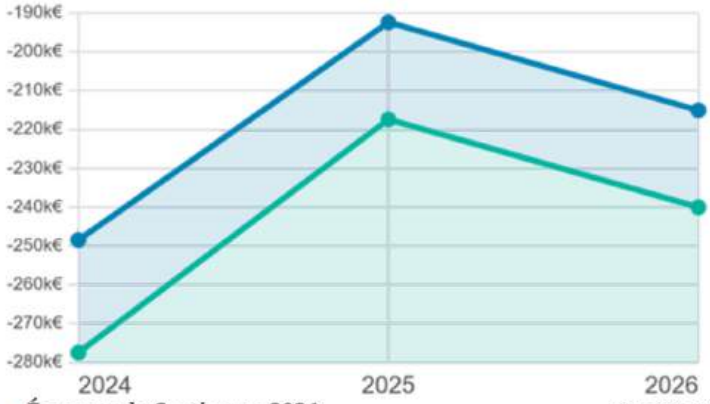

Épargne de Gestion en 2026: -215 063 €

Épargne Brute en 2026 : -240 013 €

Épargne de Gestion = Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) - Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF, hors travaux en régie et hors charges d'intérêts)
Épargne Brute (EB) = RRF - DRF (hors travaux en régie)
Épargne Nette = EB - Remboursement de la dette en capital

III Fiscalité

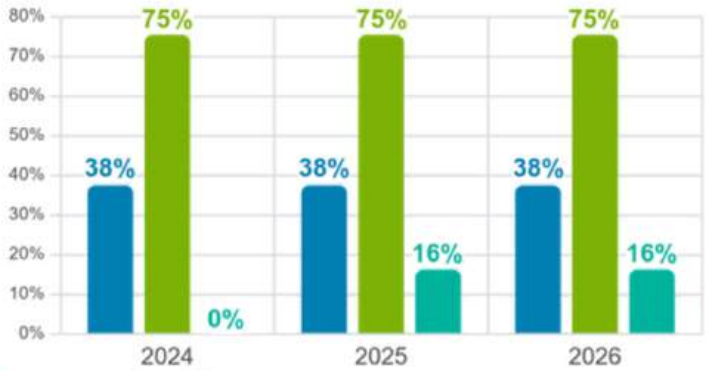

Taxe Foncier Bâti en 2026 : 37.51 %

Taxe Foncier Non-Bâti en 2026 : 75.40 %

Taxe Habitation Résid. Sec. en 2026: 16.24 %

A noter qu'en 2026 la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base de calcul pour la taxe foncière et impactant plusieurs impôts locaux sera de 0.8%. Cette revalorisation est indépendante des taux d'imposition votés par les collectivités.

IV Effectifs de la collectivité

Les effectifs de la collectivité pourvus en Équivalent Temps Plein Annuel au 01/01/2026 sont de **7.00 ETP**.

Synthèse du Budget 2026

Fonctionnement	Investissement
1 099 924 €	581 325 €

> Budget 2026 maitrisé. Volonté de désendettement et dépenses prévues pour certains projets du programme.

Le 08 Mai à Saiguède

Ce vendredi 08 mai, Madame le Maire, Brigitte Ribère, a célébré la première commémoration depuis les dernières élections. Un moment fort de rappel de l'importance du devoir de mémoire d'autant en cette période où nous sommes tous conscients de la fragilité de la paix dans le monde actuel... Une pensée particulière a été dédiée aux militaires français, éloignés de leurs familles, pour maintenir l'état de paix.

Rencontre avec Maryse SARGHAT, maraîchère passionnée

Qu'est-ce qui vous a donné envie de vous installer à Saiguède ? C'est avant tout l'envie d'une vie rurale et authentique et nous voulions nous éloigner de la ville pour offrir à notre fils un cadre de vie paisible dans un village à taille humaine. La présence de l'école nous a vraiment décidés, c'est un immense atout pour e village. Nous aspirions à retrouver cette convivialité où les gens se parlent, se connaissent et se rencontrent naturellement lors d' activités.

Si vous deviez décrire Saiguède en trois mots ? Charme, convivialité et dynamisme. C'est un village où l'on prend plaisir à se retrouver dès que la mairie, le comité des fêtes ou les parents d'élèves organisent un événement.

Quel est votre endroit préféré dans la commune pour vous ressourcer ? Je me sens particulièrement bien chez moi, mais j'ai un vrai coup de cœur pour le centre du village. Entre l'école, le parc, le terrain de boules et le Café Brocante, c'est un lieu de vie formidable. J'adore m'asseoir sur un banc et observer l'animation autour de moi pendant que mon fils fait de la trottinette. Il y a toujours un visage connu qui passe pour échanger quelques mots. C'est ce lien social qui fait la force de Saiguède.

Pouvez-vous nous présenter votre métier de maraîchère ? Je suis maraîchère bio en "sol vivant". Concrètement, cela signifie que je ne laboure pas ma terre car je favorise la biodiversité et les micro-organismes (comme les vers de terre) en les nourrissant avec de la matière organique comme le compost, fumier de cheval ou vieux foin. C'est un changement de vie que je ne regrette absolument pas. Quel bonheur d'entendre mes clients me dire que mes fruits, mes légumes ou mes bocaux ont « enfin du vrai goût ». C'est ma plus belle récompense.

Quels sont les principaux défis de votre activité ? L'installation demande énormément de patience et d'investissements. En maraîchage bio et sur sol vivant, on respecte le cycle naturel. Sans serres chauffées, on ne « pousse » pas les légumes pour le rendement. Ils poussent à leur rythme, et c'est précisément cela qui leur donne leur saveur. Il faut aussi composer avec les aléas climatiques. Qu'il s'agisse de la pluie, de la sécheresse ou des orages, l'adaptation c'est tous les jours.

Comment avez-vous vu le village évoluer depuis votre arrivée il y a cinq ans ? Nous sommes arrivés juste après la crise Covid, à un moment où le village semblait en suspens. Depuis, quelle métamorphose ! Nous avons vu l'ouverture et l'agrandissement de la ressourcerie Récupalys, la création du Café Brocante, la rénovation de la salle des fêtes et le foisonnement associatif. Saiguède est aujourd'hui un village particulièrement vivant et tourné vers l'avenir.

Selon vous, comment entretenir cette convivialité entre habitants ? En multipliant les lieux d'échange. Je suis ravie que mon activité, « Mon Coing de Nature », puisse proposer ses produits directement au cœur du village, au Café Brocante. C'est un lieu de rencontre idéal qui permet de recréer du lien entre la production locale et les habitants.

Est-ce une chance pour les habitants d'avoir accès à une production locale et saine ? Je pense qu'il est important de proposer des produits sains, de saison et sans aucun pesticide à deux pas de chez soi. En favorisant la biodiversité plutôt que les désherbants, j'attire les pollinisateurs et j'équilibre l'écosystème dans mon coin de nature. C'est un cercle vertueux pour la santé de tous et pour l'environnement.

Si vous aviez une baguette magique, que changeriez-vous pour le Saiguède de demain ? Je souhaiterais que la curiosité des habitants continue de grandir, qu'ils prennent plaisir à découvrir la diversité de nos produits, des légumes frais jusqu'aux confitures et bocaux cuisinés. Pour le village, mon vœu est qu'il garde son dynamisme actuel tout en préservant son âme : cette atmosphère de "petit village" et son école sont des ressources à protéger.

Un message pour les Saiguédiens qui nous lisent ? Continuez à profiter de la beauté de notre village et à soutenir les initiatives locales et culturelles. Nous avons une chance immense d'avoir une telle vitalité autour de nous, alors savourons-la !

Saiguède le 30/04/2026 – Propos recueillis par Anne Goudenove

Saiguède en Fête

Associations

Le comité des fêtes a organisé le 21 mars une soirée country, avec repas, démonstration de danses en ligne, le tout en présence du groupe Alzheimer.
Une soirée très sympathique qui a ravie toutes les générations.

Dimanche 5 avril c'était le tour de la traditionnelle chasse aux œufs qui reste un évènement joyeux pour les enfants. Le beau temps était au rendez-vous ,tout comme le sourire des enfants.
Un grand merci à Madame Levrat de donner accès pour cette occasion au parc du château du Candelé.

Parmi les temps forts, nous avons organisé le carnaval de l'école, réalisé en collaboration avec la mairie. Nous tenons à souligner combien nous avons apprécié ce partenariat, qui a largement contribué à la réussite de cet événement, et nous en sommes sincèrement reconnaissants.

Parmi nos autres actions, nous avons également organisé une vente de gâteaux à l'Intermarché de Saint-Lys, dont les bénéfices ont permis de contribuer au financement du voyage scolaire à Uz pour les classes de CE-CM. Cela a permis aux enfants de faire une action concrète pour leur voyage.

Nous avons aussi mené une vente groupée de plantes en partenariat avec Terra Ferma, une opération qui a rencontré un très beau succès avec plus de 650 plants commandés par les familles, dont la distribution s'est faite le mercredi 6 Mai en fin de matinée, en sortie d'école.

Enfin, la tombola de l'école a également été un moment fort de l'année, fédérant de nombreux participants autour d'un projet commun.

Nous souhaitons faire appel à volontaires :

« Depuis plusieurs années, l'association de parents d'élèves des six collines participe activement à la vie de l'école en organisant des événements festifs, solidaires et fédérateurs, au bénéfice direct des enfants et des projets scolaires.
Aujourd'hui, après trois années d'engagement au bureau, l'équipe actuelle souhaite passer le relais. Nous lançons donc un appel aux parents motivés, avec du temps, des idées ou simplement l'envie de s'investir, pour reprendre la suite et faire vivre cette belle dynamique collective.

Une réunion sera organisée fin juin afin de procéder à l'élection d'un nouveau bureau.
En dehors de cette échéance, aucune autre action n'est prévue d'ici la rentrée de septembre. C'est donc le moment idéal pour de nouveaux volontaires de se manifester, découvrir le fonctionnement de l'association et préparer sereinement la suite.

Les parents intéressés peuvent d'ores et déjà nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@sixcollines.fr
L'association a besoin de nouvelles énergies pour continuer à proposer des actions au service des élèves et de l'école. »

Nous espérons que cet appel trouvera un écho auprès des familles et permettra d'assurer la continuité de l'association.
Bien cordialement,

Léo SARTRE
Président de l'association
de parents d'élèves

Coeurs de Scène entre en scène
Un spectacle Théâtre et Chants - 2 dates !

L'association Cœurs de Scène qui propose des cours de théâtre et des cours de chant depuis la rentrée de septembre 2025 présente son premier spectacle!
Entre sérieux, rires, émotions, venez vous enchanter dans ce spectacle haut en couleurs !

Les places peuvent être prises directement en ligne :

- **Pour le vendredi soir :**

https://www.helloasso.com/associations/coeurs-de-scene/evenements/big-bazar-5-juin

- **Pour le samedi après-midi :**

https://www.helloasso.com/associations/coeurs-de-scene/evenements/big-bazar-le-samedi-6-juin-a-15h00

Et pour ceux qui ne sont pas à l'aise avec internet, possibilité de prendre vos places à la boutique Chris, Class, Chic et Charm à St Lys.

Venez les encourager et passer un bon moment !
Buvette sur place avec la participation de Récupalys.

Une rentrée en préparation

Les cours resteront les lundis. Un lundi sur deux par activités.

Côté Théâtre :

Projet en préparation:

- Un atelier qui sera type "impro": travail sur le jeu d'acteur, l'expression scénique. Pas d'obligation de proposer un travail en fin d'année sur scène, mais pourquoi pas...
- Un deuxième atelier dans lequel seront travaillées les positions scéniques, les textes, la mémoire. Une pièce sera étudiée et représentée en fin d'année.

Ces deux ateliers se dérouleront les lundis, tous les 15 jours. Les horaires seraient 18h à 19h30 pour le 1er atelier et 20h à 21h30 pour le second.

Pour tous renseignements THÉÂTRE :
Contacter Philippe au 06 03 10 30 78
ou par mail : philippecgc@gmail.com

Coté Chant :

Le souhait serait de proposer ;

- un atelier chant en prévision d'un spectacle : travail scénique et nécessité de travailler sa mémoire;
- un atelier Groupe vocal : chant en français, bases technique vocale, découverte et exploration de la voix, circle song....

Ces ateliers se dérouleront le lundi, tous les 15 jours. Les horaires seront communiqués ultérieurement.

Pour tous renseignements CHANT :
Contacter Mélisande au 06 07 54 13 56
ou par mail : coeursdescene@gmail.com

Les équipes de Récupalys restent très actives que ce soit en intra-muros, tout comme sur d'autres communes ; toujours soucieux d'une économie solidaire en évitant le gâchis et en privilégiant les circuits courts.
Les inscriptions sont ouvertes pour la Route de la Récup' qui aura lieu au cœur du village le 13 Septembre 2026.
Une grande foire sur l'alter consommation, journée festive et engagée autours du réemploi de la création durable, etc. Il y aura des conférences, des ateliers, un marché de producteurs, un village des associations, un marché de créateurs,... Si cela vous intéresse n'hésitez pas à contacter : lo.recupalys@gmail.com

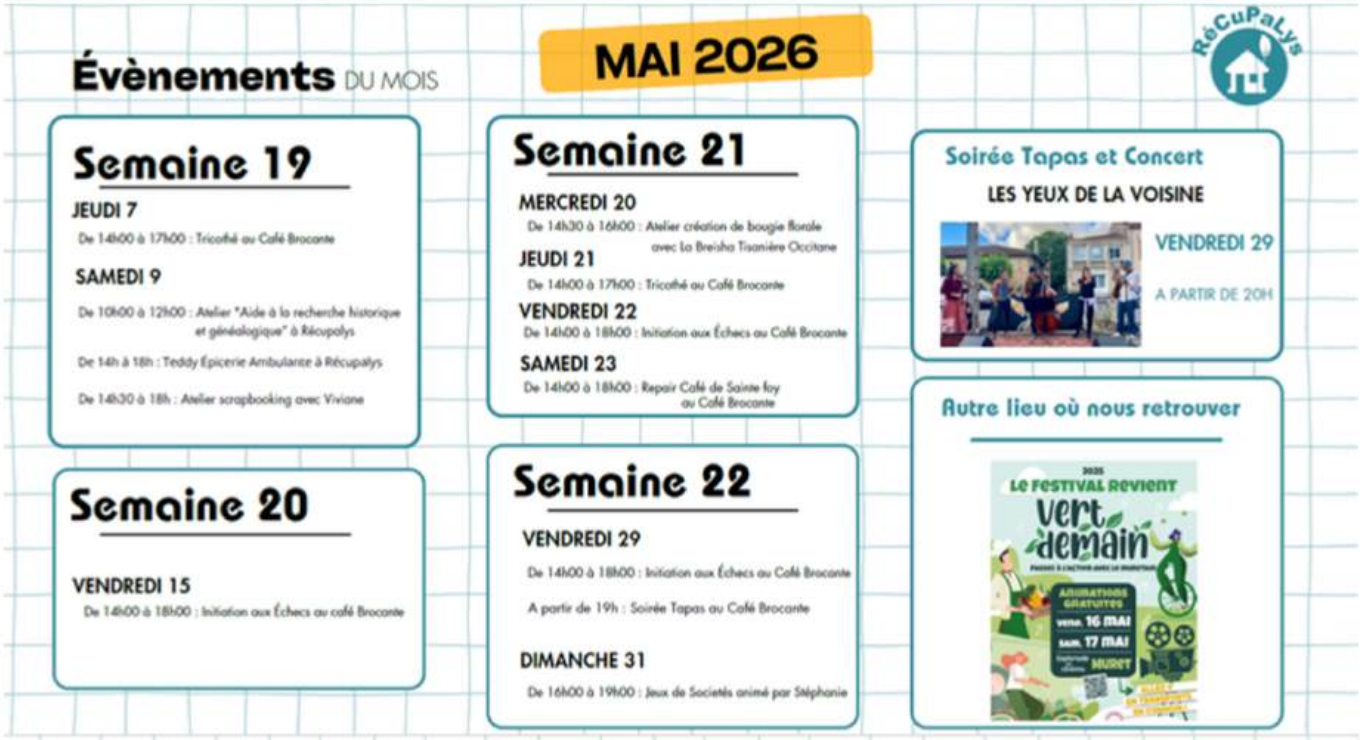

Récupalys

Réservations :
Soirées Tapas : 06 20 46 56 65
Ateliers d'Aurélie : 06 01 96 74 01

14H30 à 16h00

ATELIER ENFANT

Bougie florale

(à partir de 6 ans)

A L'OCCASION DE LA FÊTE DES MÈRES, CRÉE TA BOUGIE FLORALE ET DÉCOUVRE LE SECRET DES PLANTES

Un atelier pour confectionner un joli cadeau pour la fête des mamans ☆

Durant cet atelier, les enfants sont invités à participer à un atelier créatif autour des plantes médicinales et de la récupération.
A partir de contenants chinés chez Récupalys, chacun réalisera sa bougie florale décorée de pétales et de plantes séchées.
Un moment ludique pour découvrir la symbolique des fleurs, leurs usages d'autrefois et apprendre à réutiliser plutôt que jeter!

SUR INSCRIPTION
Tarif: 28€

Animé par Aurélie, herboriste
La Breisha - Tisanière Occitane
06.01.96.74.01

de 10h30 à 12h00

ATELIER ADULTE

Ma routine beauté
Crème visage

UN ATELIER DÉDIÉ AUX ADOLESCENTS ET AUX ADULTES, POUR APPRENDRE À CRÉER SA PROPRE **CRÈME VISAGE**, ADAPTÉE AUX **BESOINS SPÉCIFIQUES DE SA PEAU**.

Lors de cet atelier, vous découvrirez les bases d'une routine beauté respectueuse de votre peau et de l'environnement.

Déroulement de l'atelier:
- Découverte des huiles végétales et leurs propriétés
- Découverte des hydrolats et de leurs bienfaits selon le type de peau

Des matières premières de qualité:
Toutes les plantes utilisées sont issues de cultures biologiques et cultivées en France.
Les hydrolats sont distillés artisanalement par Marie à Bonrepos-sur-Aussonnelle.
Tout le matériel et les ingrédients sont fournis durant l'atelier

SUR INSCRIPTION
Tarif: 25€

Animé par Aurélie, herboriste
La Breisha - Tisanière Occitane
06.01.96.74.01

République de SAIGUEDE

Les vendredis des Sciences & d'Histoire

Le 22 mai 2026 à 18h15

Les Passiflores dans leur milieu naturel en Mata Atlantica, Brésil

Discussion animée par Christian HOUEL.

Salle l'ABRI – SAIGUEDE
Entrée libre et gratuite

de 14h30 à 15h30

ATELIER FAMILLE

Baume apaisant

UN ATELIER PRATIQUE POUR APPRENDRE À RÉALISER SON PROPRE BAUME NATUREL APAISANT, IDÉAL POUR SOULAGER LES DÉMANGEAISONS AU QUOTIDIEN.

Piqûres de moustiques, coup de soleil, eczéma, irritations ...

Lors de cet atelier, nous aborderons:
- Les huiles végétales adaptées aux peaux sensibles
- Les huiles essentielles cicatrisantes
- Les bases de la fabrication d'un baume simple et efficace

Chacun réalisera son propre baume, à emporter et à utiliser tout l'été.
Les matières premières sont sélectionnées avec soin, issues de culture respectueuse de l'environnement.
Tout le matériel est fourni.

SUR INSCRIPTION
Tarif: 28€

Animé par Aurélie, herboriste
La Breisha - Tisanière Occitane
06.01.96.74.01

Agenda

Mai

Mercredi 20 : Atelier Bougie Fête des Mères, Café Brocante 14h30-16h
Vendredi 22 : Conférence "les passiflores", L'Abri, 19h
Samedi 23 : Repair Café, Café Brocante, 14h à 17h
Samedi 29 : **Soirée Musicale "Les yeux de la voisine",** Café Brocante, 19h

Juin

Vendredi 05: Spectacle Cœurs de Scènes, Salle l'Abri, 20h30
Samedi 06: Atelier Baume Apaisant, Café Brocante, 14h30-15h30
Samedi 06: Épicerie Ambulante Teddy, Récupalys
Samedi 06: Spectacle Cœurs de Scènes, Salle l'Abri, 15h
Dimanche 07: Jeux de Société, Café Brochante, 16h
Samedi 13: Spectacle Équestre, Écurie le Candelé, 21h - 10€ l'entrée
Dimanche 14 : Atelier Fleurs séchées, avec la fabrik des magnolias
Lundi 15 : Atelier routine beauté, Café Brocante, 10h30-12h
Samedi 20: Feu de la St Jean, Place du Village,
Vendredi 26 : Spectacle École, Salle l'Abri, 17h30
Vendredi 26: Soirée tapas Concert ISH twisted covers, Café Brocante, 19h
Dimanche 28: Jeux de Société, Café Brocante, 16h

Juillet/Août

Vendredi 17 au Dimanche 19 Juillet: Fête Locale, Place du village
Vendredi 31 Juillet: Soirée tapas Karaoké, Café Brocante, 19h

Vendredi 28 Août: Soirée tapas Surprise, Café Brocante, 19h

Septembre

Du 11 au 25: Animation et expo sur les photos d'antan
Dimanche 13: La route de la Recup', place du village
Vendredi 25: Soirée Tapas, Café Brocante, 19h
Samedi 26: Conférence sur les GAFAM

Octobre

Dimanche 04: Courses des 6 Collines

Tranquillité à Saiguède : Pour un voisinage serein

Avec le retour des beaux jours, l'envie de jardiner et de bricoler revient de plus belle.
Si l'entretien de notre jardin participe beauté de notre village, il s'accompagne souvent de bruits de moteurs (tondeuses, tronçonneuses, perceuses) qui peuvent nuire au repos de chacun.
Pour que la vie à Saiguède reste un plaisir pour tous, un petit rappel des règles de bon voisinage s'impose.

Quand peut-on faire du bruit ?
Conformément aux arrêtés préfectoraux et municipaux en vigueur, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants sont autorisés uniquement aux créneaux suivants :
En semaine (Lundi au Vendredi) : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h.
Le Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
Le Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00 et de 16h à 18h.

Le saviez-vous ?
En dehors de ces horaires, le silence doit être la règle afin de respecter le repos de vos voisins, des travailleurs de nuit, des jeunes enfants ou des personnes âgées.

Les bons réflexes "Environnement"
Au-delà des horaires, nous pouvons agir pour réduire notre empreinte sonore :

1. L'entretien du matériel : Un moteur mal réglé ou une lame émoussée fait souvent plus de bruit et consomme plus d'énergie.
2. L'alternative électrique : Plus silencieux et moins polluants, les outils à batterie sont aujourd'hui très performants pour les petits jardins.
3. Le paillage au lieu de la tonte : Et si vous laissiez une zone de votre jardin en "prairie fleurie" ? Moins de tonte, c'est plus de silence et plus de biodiversité !
4. La communication : Vous prévoyez de gros travaux un samedi après-midi ? Un petit mot dans la boîte aux lettres ou une discussion rapide avec vos voisins permet d'éviter bien des tensions.

Respecter ces quelques règles, c'est cultiver l'esprit de convivialité qui fait la force de notre village.

Dépôts sauvages

À Saiguède, la question des dépôts sauvages est un sujet de préoccupation pour la municipalité et les habitants. Problème de civisme et d'environnement, ces dépôts sauvages dégradent le paysage et peuvent polluer les sols et les cours d'eau. Ils peuvent aussi favoriser la prolifération de nuisibles ou présenter des risques d'incendie.

La gestion de ces incivilités est strictement encadrée par le Code de l'environnement. Le maire dispose de pouvoirs de police pour faire constater l'infraction et mettre en demeure l'auteur de nettoyer le site.
L'abandon de déchets est passible d'une amende pouvant aller de 135 € (amende forfaitaire) jusqu'à 1 500 € (voire plus en cas d'utilisation d'un véhicule).

Pour éviter ces dépôts, les habitants de Saiguède sont encouragés à utiliser les services de la Communauté de Communes, déchèterie, collecte des encombrants.

La propreté de notre village repose sur la vigilance de tous. En cas de constatation d'un dépôt important, il est d'usage d'en informer la mairie pour que les mesures nécessaires soient prises.

Chemin du Mescurt le 8 Mai 2026...

Ça pique !

Les bons gestes contre les frelons asiatiques

Pour éviter l'installation de nids (habitation, terrasse, jardin) :

1) Nourriture & boissons à l'extérieur

- couverts & boissons sucrées toujours couverts (verres, jus, sodas).
- Table nettoyée après repas ; miettes & sauces retirées.
- Barbecue/plancha nettoyés après usage.
- Croquettes animaux rangées en boîte hermétique.

2) Déchets & poubelles

- Poubelles à couvercle ajusté ; sacs fermés.
- Bacs rincés régulièrement (surtout sucré/collant).
- Local poubelles éloigné des zones de repas, si possible.

3) Accès habitation (combles, façades, aérations)

- Grilles métalliques à maille fine (≈ 2–4 mm) posées sur aérations/ouïes.
- Fissures et jours sous-toiture colmatés (coffres de volets, gaines, câbles).
- Contrôle des pergolas, abris, dessous de balcon.

4) Points d'eau & eaux stagnantes

- Coupelles, bâches, récupérateurs : pas d'eau stagnante.
- Abreuvoirs changés / nettoyés régulièrement.
- Gouttières & regards entretenus.

5) Jardinage & aménagements

- Haies denses taillées ; cavités des troncs/charpentes contrôlées.
- Fruits tombés ramassés rapidement.
- Bois & matériel stockés dans un abri fermé.

6) Détection très précoce (printemps)

- Surveillance des va-et-vient sous toiture, coffrages, aérations.
- En cas de début de construction (taille balle de ping-pong) : prise en charge rapide.

7) À ne pas faire !

- Pas de jets d'eau/produits sur un nid actif (risque d'attaque).
- Ne pas boucher l'entrée d'un nid en activité.
- Éviter les pièges sucrés non sélectifs en pleine saison.
- Pas d'intervention en hauteur sans EPI/équipement adapté.

8) En cas de doute ou de nid

- Éloigner enfants & animaux, rester à distance, éviter vibrations.
- Contacter un technicien certifié (surtout nid en hauteur ou en cavité).
- Suspicions de frelon asiatique : se renseigner auprès de la mairie pour le signalement.

www.nuisiblesfrance.fr

Les moustiques

Les moustiques peuvent rapidement devenir une gêne importante dès le retour des beaux jours, en particulier lorsque de petites quantités d'eau stagnante leur permettent de se développer autour des habitations. Sans dramatiser la situation, quelques gestes simples permettent souvent de limiter leur présence et de réduire les risques de prolifération à l'échelle d'un quartier ou d'une commune.

Une bande dessinée a été réalisée pour aider à repérer les situations les plus courantes, à mieux comprendre ce qui favorise les moustiques, à adopter les bons réflexes de prévention et à savoir vers qui se tourner selon les cas.
Elle est accessible sur le site :
https://traitement-nuisible.com/moustique/

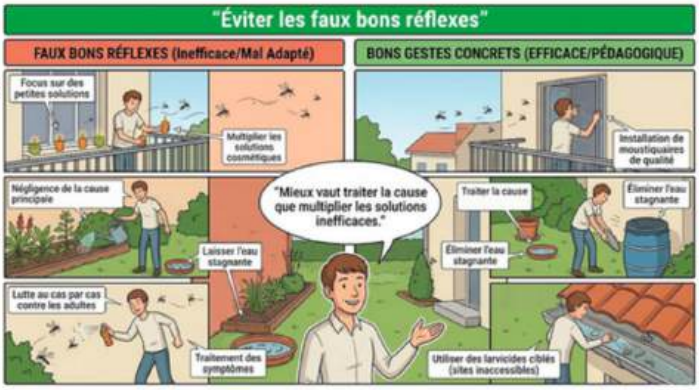

ASSOCIATION NATIONALE DES VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES SECHERESSE

POURQUOI AGIR ?

La sécheresse est définie comme une longue période de manque d'eau qui assèche les sols, en particulier les sols argileux. Ce phénomène provoque le retrait-gonflement des argiles, ce qui est responsable de fissures et de déformations dans les maisons.

Conséquences des dommages

Elles incluent des fissures en escalier sur les murs et façades, des difficultés à ouvrir portes et fenêtres, des planchers et carrelages qui se soulèvent, et le décollement des structures annexes (garages, terrasses). Ces dommages mettent en danger le patrimoine des familles.

Contexte National

Plus de 10 millions de maisons en France sont exposées au risque de fissures liées aux sols argileux. Sans accompagnement, les propriétaires risquent une perte de valeur de leur bien et un stress prolongé.

Parcours assurantiel difficile

Les victimes sont souvent mal informées de leurs droits. Les démarches sont complexes et longues, et les refus d'assurance sont fréquents.

Association Nationale des Victimes de Catastrophes Naturelles Sécheresse - www.anvcns

ASSOCIATION NATIONALE DES VICTIMES DE CATASTROPHES NATURELLES SECHERESSE

COMMENT AIDER LES VICTIMES ?

L'ANVCNS propose plusieurs types d'assistance:

Accompagnement et Conseil:

Informer les victimes sur leurs droits et démarches.
Assurer qu'elles ne restent pas seules face aux assureurs et aux
refus abusifs.

Assistance technique :

Orientation vers des experts d'assuré indépendants.

Aide à la réalisation d'études de sol G5.

Aide à comprendre les rapports d'expertise et les solutions de réparation.

Aide juridique :

Miseenrelation avec des avocats spécialisés et indépendants des assureurs.

Accompagnement lors des refus d'indemnisation ou des dossiers longs.

Soutien auprès des pouvoirs publics:

Représentation pour obtenir des arrêtés de catastrophe naturelle.

Participation à des actions pour améliorer la protection des sinistrés.

CONTACT ET APPEL À LA COLLABORATION

Téléphone

06 59 25 22 24

E-mail

contact@anvcns.fr

Site web

www.anvcns.fr

Panneau Lumineux : Rester informé depuis son canapé !

Vous ne passez pas tous les jours au coeur du village et ne voyez pas les informations sur le panneau d'affichage lumineux?

Pas de souci, voici la solution pour être informé depuis votre canapé !
Installez l'application Cento Access sur votre téléphone mobile et vous pourrez suivre les informations importantes.

Bien sûr, certaines informations et actualités sont toujours visibles sur le site facebook à "Ville de Saiguède" et sur le site internet de la mairie en cours d'actualisation.

Le Tip's de la Com'

SARACROCHE : Une application toulousaine pour ne plus recevoir les appels de démarchage sur votre smartphone.
A télécharger depuis App Store ou le Play Store

Le Muretain Agglo regroupe 25 communes et son conseil communautaire est constitué de 57 élus, issus de ces communes.

André Mandement a été réélu à la présidence du Muretain Agglo pour six ans (2026-2032). Cette élection a été suivie par le vote des douze vice-présidences.

Ont été nommés du 1er au 12e siège : Thierry Suaud, maire de Portet-sur-Garonne ; Mathieu Lafoux, maire de Fonsorbes ; Jérôme Boutelou, maire de Seysses ; Sylvain Mabire, maire de Roques-sur-Garonne ; Alain Delsol, maire de Lavernose-Lacasse ; Jérémie Lampe, maire de Labarthe-sur-Lèze ; Michel Capdecomme, maire de Roquettes ; Alain Sottil, maire d'Eaunes ; Thierry Bertrand, maire de Saint-Lys ; Jérôme Laffon, maire de Frouzins ; Pierre Bérail, maire de Sabonnères et Jean-Marc Bergia, maire de Saubens.

Des délégations de fonction ont également été attribuées lors du conseil communautaire du Muretain Agglo du mardi 21 avril dont notre maire, Brigitte Ribère à l'Économie Sociale et Solidaire.

Numéros Utiles

MDS *Maison Départementale des Solidarités*

Saiguède dépend de la MDS deFrouzins

MDS de Frouzins
94, Bd de la Méditerranée
31270 FROUZINS
05 34 63 03 20

Possibilité de RDV sur St Lys.

Visites à domicile possible en cas d'impossibilité à vous déplacer.

- Les **personnes en difficulté** d'insertion pour percevoir le RSA,
- Les **enfants et leur famille** pour toutes les questions autour de la parentalité et de la santé de
- l'enfant, de l'éducation et de la protection des enfants ;
- Les **seniors** pour un accompagnement social, une aide à domicile, la téléassistance, un logement adapté, un accompagnement pour un projet d'entrée en établissement d'accueil ;
- Les **personnes en situation de handicap** pour les informer et les aider à accéder à leurs droits, les soutenir dans la réalisation de leur projet de vie ;
- Les **jeunes** pour les soutenir dans l'acquisition de leur autonomie ou en cas de difficultés familiales ;
- Les **femmes** pour la maîtrise de la fécondité, le suivi gynécologique, l'accompagnement des femmes victimes de violences.

MDP *Maison Départementale de Proximité*

Informations diverses (transports, restau- ration scolaire, associations, etc.),
Aide aux démarches, Aide au numérique.

MDP de SAINT-LYS :
1 Rue des Glycines
31470 SAINT-LYS
05 34 60 76 50
proximite.saintlys@cd31.fr

Jours d'ouverture :
mercredi, jeudi, vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
SANS RENDEZ-VOUS

MDP de FONSORBES :
8, rue Luigi-Amadio
31470 FONSORBES
05 34 60 76 58
proximite.fonsorbes@cd31.fr

Jours d'ouverture :
Lundi et Mardi
de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h30

Maison France Services

Aide aux démarches, Aide au numérique....

8 place Jean Moulin
31470 Saint-Lys
05 34 2720 71
saint-lys@france-service.gouv.fr

Jours d'ouverture :
mardi au vendredi : 09h à 12h - 14h à 17h
samedi : 09h à 12h

Numéros Utiles

Mairie

05 61 91 68 74

mairie@saiguede.fr

www.mairiedesaiguede.fr

www.facebook.com/VilledeSaiguede

5 Rue du 8 Mai 1945, 31470 Saiguède

Accueil Physique :

Lundi, mardi, vendredi de 15h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Fermé le mercredi après-midi, jeudi, week-ends.

Le Bruit

- **Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h**
- **Samedi : 9 h à 12 h et 15 h à 19 h**
- **Dimanche et jours fériés : 10 h à 12 h et 16 h à 18 h**

Le non-respect de ces horaires est une infraction passible d'une amende conformément à l'article 131-3 du code pénal)

Déchetterie St Thomas

Du 1er Avril au 30 Septembre :

lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h30

samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h30

Du 1er Octobre au 31 Mars :

lundi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

samedi de 10h à 13h et de 14h à 17h

Urgences Véto

Clinique vétérinaire de Garde (Purpan) : 05 61 11 21 31

33, Route de Bayonne, 31300 Toulouse

Nuits à partir de 19h et week-ends à partir du samedi midi et jours fériés

Si vous ne pouvez pas vous déplacer :

Urgence vétérinaire : 31 15

ou SOS Véto 31 au 05 61 11 21 85 (Dr Amine AÏt Mesbah)

Muretain Agglo

Accueil :05 34 46 30 30

www.agglo-muretain.fr

Encombrants : 05 34 46 30 50

du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h

- le vendredi de 8 à 12h et de 13h à 16h

accueil.environnement@agglo-muretain.fr

vivre.agglo-muretain.fr/gestion-des-dechets

Calendrier 2026 :

mardis 10 juin, 8 septembre, 1er décembre

Responsable ALAE / ALSH :

06 99 59 48 06 ou 05 61 72 98 99

Numéro unique Petite Enfance

05 34 60 10 40 de 9h à 12h

Renseignement facture, paiement:

Romain CLAUZET : 05 34 46 61 05

romain.clauzet@agglo-muretain.fr

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

ram@agglo-muretain.fr

URGENCES

Pompiers : 18 - **SAMU :** 15

Gendarmerie : 17 – 05 34 47 01 80

Centre anti-poison : 05 61 77 74 47

Eau : 05 61 56 00 00 - **EDF :** 0 810 131 333

Les pharmacies de garde autour de Saiguède :

Pharmaciesdegarde.com ou le 32 37

Urgences Hôpital Purpan Enfants : 05 34 55 84 10

COMU (Bernardet) : 05 34 59 74 01

Médecin de garde : 116 117 (nuit, week-ends et jours fériés)